

C'est bien un tel modèle de coopération que nous cherchons à l'échelle régionale (ALE et ALENA), internationale et mondiale (la ronde de l'Uruguay au sein du GATT). Raison de plus pour que nous travaillions sans relâche pour maintenir un modèle de coopération et d'harmonie au sein de notre Canada !

Aujourd'hui, nous devons également considérer une question qui déterminera en grande partie notre avenir, celle du référendum du 26 octobre prochain. Certaines personnes veulent rejeter cet accord; je ne suis pas d'accord avec eux. Je crois qu'il s'agit d'un excellent accord qui mérite tout notre appui.

Nous avons devant nous un compromis qui est probablement unique dans l'histoire du Canada. Cet accord est le fruit de négociations entre un premier ministre fédéral, dix premiers ministres provinciaux, trois partis politiques fédéraux, et cinq dirigeants des communautés autochtones. Les gouvernements impliqués représentent quatre gouvernements conservateurs, quatre gouvernements libéraux et trois gouvernements néo-démocrates. Je crois qu'il s'agit de la première fois qu'un si large consensus politique est atteint dans notre histoire.

Selon moi, ce référendum touche trois sujets: l'économie, l'économie et l'économie. Il est d'une importance capitale, pour l'avenir économique de notre pays, que nous disions OUI à ces offres.

L'accord de Charlottetown, c'est de bonnes nouvelles pour notre économie. Un résultat positif au référendum nous permettra de nous attaquer aux vrais problèmes économiques dans chaque région du pays. Les gouvernements pourront travailler ensemble afin de promouvoir notre croissance économique, réduire les coûts de l'administration publique, et améliorer le service qu'ils donnent aux contribuables. C'est ce que les Canadiens et Canadiennes veulent, et ils méritent de l'obtenir. La paix constitutionnelle signifie que les entreprises et les travailleurs pourront consacrer leurs efforts à rendre les sociétés plus compétitives, et à préserver les emplois. Les investisseurs veulent savoir ce que leur réserve l'avenir avant d'investir chez nous.

Mettre fin au marasme constitutionnel, peu importe les ajustements mineurs qui devront être apportés, signifie aussi la fin de négociations sempiternelles, qui réduisent notre capacité de s'attaquer aux autres questions importantes.

La détermination de nouveaux rôles pour les provinces, les territoires, les peuples autochtones, le gouvernement fédéral, le Sénat et la Chambre des communes est un pas important dans le cheminement qui fera du débat constitutionnel une chose du passé. L'accord de Charlottetown est la pierre angulaire du renouvellement du Canada. Cet accord redonnera au pays sa nature